

**Procès-verbal
de la 62^e assemblée générale
du vendredi 5 octobre 2012
Foyer de la salle polyvalente à Chavornay**



1. Ouverture de la 62^e assemblée générale par le président

A 9 heures 30, M. Pierre-André Dupertuis, président, ouvre la 62^e assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, Foyer de la salle polyvalente à Chavornay et salue la présence des invités :

- Mme Béatrice Métraux, conseillère d'Etat
- M. Albert Banderet, préfet du district du Jura-Nord vaudois
- M. Christian Kunze, syndic de Chavornay
- Mme Brigitte Dind, secrétaire générale de l'Union des communes vaudoises
- M. Eric Golaz, chef du Service des communes et relations institutionnelles (SeCRI) et ses collègues
- Les représentants des associations sœurs :
 - M. Jean-François Niklaus président de l'Association cantonale vaudoise des boursiers communaux (ACVBC)
 - M. Eric Rochat, membre du comité de l'Association vaudoise des agents d'assurance sociale (AVDAAS)
 - Mme Nicole Petit, présidente de l'Association vaudoise des préposés au contrôle des habitants (AVDCH)
- M. René Küng, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- M. Christian Richard, ancien président et membre d'honneur de l'AVSM
- Nos membres retraités
- Les représentants de la presse
- Ainsi que des représentants du personnel de la Commune de Chavornay

La convocation de l'assemblée générale ayant été adressée dans les délais statutaires et aucune demande de modification n'ayant été adressée au comité, l'ordre du jour est approuvé.

2. Message de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux

Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du DINT, nous fait l'honneur d'assister à nos débats malgré un agenda des plus chargés. Devant nous quitter rapidement, la parole lui est donnée en début de séance.

Elle nous apporte les salutations du Conseil d'Etat et ses remerciements pour l'engagement dans notre profession qu'elle connaît bien, ayant été successivement municipale puis syndique dans sa commune. Elle souligne que la profession de secrétaire municipal-e demande discrétion, autonomie, fermeté et amour de la chose publique. Ce sont des qualités à mobiliser au jour le jour.

Elle mentionne que le Grand Conseil va se pencher sur la loi sur les communes (LC) et note les nouveautés suivantes :

- Le rôle des secrétaires municipaux (art. 49). Cet article clarifie cette fonction qui a gagné en importance ces dernières années dans les administrations communales
- Le droit d'initiative des membres du Conseil
- La récusation

Relevant l'importance de la maîtrise des dossiers pour ces généralistes de l'administration communale que nous sommes, Mme Métraux formule ses souhaits de collaboration réciproque et nous souhaite une bonne assemblée.

3. Présentation du district du Jura-Nord vaudois, par Monsieur Albert Banderet, Préfet

Préfet du Jura-Nord vaudois, M. Albert Banderet nous présente son district formé de 76 communes allant de la Vallée de Joux aux cantons de Neuchâtel et Fribourg, soit près du quart de la surface du Canton, sans oublier Yverdon-les-Bains, les vallons du Nozon, de la Menthue et la plaine de l'Orbe où nous nous trouvons aujourd'hui. Issu de la fusion des anciens districts de la Vallée, Orbe, Grandson et Yverdon, ce ne sont pas moins de 81'000 habitants qui le composent. Si les fusions sont de plus en plus d'actualité, celle pour la police intercommunale a abouti, par contre pas pour les SDIS, ce qu'il regrette.

Il relève que ce district est au cœur de 3 autoroutes et 2 associations économiques et qu'il y a deux mono-cultures : le vacherin et l'horlogerie.

Il conclut en saluant le travail du secrétaire municipal qui est la cheville ouvrière des communes et qui voit, en la personne du secrétaire municipal, ce phare qui éclaire la Municipalité !

4. Présentation de la Commune de Chavornay par M. le Syndic Christian Kunze

Après un intéressant film de présentation, le Syndic de Chavornay, M. Christian Kunze se dit fier de sa Commune de presque 4'000 âmes. Ce village, au départ agricole, a connu son développement grâce au chemin de fer et à l'industrialisation. La proximité d'une sortie d'autoroute ne manque pas de créer des problèmes de circulation au sein du village.

Il mentionne les caractéristiques de son village :

- 102 PME et artisans
- Une zone industrielle de 43 ha
- Un secteur agricole comprenant 15 exploitations principalement céréalières et sucrières
- Un Temple classé monument historique (un des plus anciens du pays)

Il relève enfin les infrastructures pour lesquelles la commune doit investir :

- Une école
- Une STEP.

5. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du octobre 2011

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux p.-v ; ce document pouvait être téléchargé depuis le site de l'AVSM (www.avsm.ch). Il est approuvé à une majorité évidente avec une correction : la date de la prochaine assemblée générale en 2014 aura lieu le 3 octobre 2014 à Ollon.

6. Rapport du comité

M. Pierre-André Dupertuis nous livre le rapport de sa première année de présidence de l'AVSM :

*M. le Préfet, M. le Syndic,
Chers Collègues, Chers Amis,*

Après l'assemblée générale du 7 octobre 2011 où vous avez élu votre nouveau comité, celui-ci s'est réuni afin de procéder à la répartition des tâches.

C'est toujours un moment très angoissant : la question étant généralement de savoir qui va hériter de la caisse. Chez les boursiers, la patate chaude c'est le secrétariat, chez les secrétaires, le tubercule tempéré, c'est la caisse. Logique. Eh bien, cela s'est fait sans drame puisque, sans le savoir, le nouveau comité couvait en son sein une collègue naturellement portée sur les chiffres (une ancienne de la BCV, pensez-donc). A partir de là, la répartition des tâches s'est faite dans la bonne humeur et de la façon suivante :

- *Vice-présidence, formation romande des cadres communaux, organisation des remplacements, représentation du comité au sein du GT cantonal Cyberadministration : Claire-Lise Cruchet*
- *Secrétariat et fichier des membres : Viviane Potterat*
- *Comptes et budget : Anne Décaillet*
- *Procès-verbaux, classeur bleu, formation des cadres communaux : Giancarlo Stella*
- *Site internet : Pascale Joray*
- *Journées de formations, point commune et GT Pocama : Pierre-Alain Borloz*
- *Présidence, assemblée générale et relations avec le monde extérieur : votre serviteur*

Ce comité tout neuf ou presque s'est réuni à neuf reprises durant l'année écoulée. Il a rencontré à deux fois le SeCRI. Il a reçu à Lucens le comité de l'Association vaudoise des boursiers et à Vevey le comité de l'Association genevoise des secrétaires communaux. Votre comité a en outre été représenté à toutes les assemblées générales des associations sœurs.

Au fond, notre rôle a consisté à faciliter la circulation des informations entre les administrations cantonale et communales, à contribuer au déblocage du dossier POCAMA, à enrichir les filières de formation des collaborateurs communaux, à permettre à certaines communes de trouver un secrétaire municipal remplaçant, à alimenter le journal Point-communes, à soigner nos relations avec toute une série d'institutions ou d'organismes partenaires.

Sans compter que, à côté de cela, il a bien fallu récolter les cotisations, suivre les mutations, gérer le site internet, convoquer à l'assemblée générale et organiser les cours de formation d'une association qui compte 360 membres ... pas tous toujours très disciplinés, si vous me permettez cet amical commentaire.

Mais comme le dit si bien le conseiller national Jacques Neiryck, nous avons si peu à faire, nous autres secrétaires communaux, que nous avons même le temps de faire des bébés. Au fait, s'il y a un journaliste dans la salle, transmettez à M. Neiryck le cordial salut de notre corporation. Le rôle de l'AVSM est d'être un lieu de rencontre et d'échange pour une profession dont les titulaires sont parfois un peu seuls face à leur activité quotidienne.

La forte participation aux journées de formation de cette année - plus de 200 personnes - et votre présence aujourd'hui témoigne du fait que le travail accompli dans le cadre de notre association - tout comme celui des conférences régionales, que je n'oublie pas - répond à un vrai besoin. Il est certes difficile de satisfaire chacun - il y a souvent un monde entre la réalité de nos différentes communes - mais ce lieu d'échange est irremplaçable.

Avant de terminer, j'aimerais encore évoquer la révision de la Loi sur les communes. Vous savez que le projet tel que soumis actuellement aux députés prévoit d'inscrire dans la loi la fonction et le rôle du secrétaire municipal, alors

que jusque-là il n'était mentionné que de façon presque elliptique. Et selon les informations que nous a fournies M. Golaz, ces articles ne sont pas contestés. Ces dispositions sont le résultat de propositions faites par votre comité, qui les avait lui-même reprises - il n'a rien inventé - d'un groupe de travail mis en place dans les années 90 par les secrétaires des villes.

Alors bien sûr, notre travail quotidien ne va pas changer pour autant. Par contre, le cadre légal dans lequel nous l'exerçons sera clarifié ; et l'on peut considérer que le discours maintes fois ressassés selon lequel le secrétaire municipal est indispensable au bon fonctionnement de la commune, ce discours trouve enfin son ancrage dans la loi.

J'aimerais pour terminer remercier les membres de mon comité - Claire-Lise, Viviane, Pascale, Anne, Giancarlo et Pierre-Alain - pour leur engagement et l'état d'esprit tout à fait excellent qui est le leur. J'aimerais remercier également nos Municipalités respectives (Lucens, Yvonand, Aigle, Morges, Trélex, Forel (Lavaux) et La Tour-de-Peilz), parce sans leur bienveillance - voire même parfois leur soutien - nous ne pourrions tout simplement pas assumer cette responsabilité et le travail qu'elle implique.

Merci de votre intérêt et excellente journée.

Pierre-André Dupertuis
Président de l'AVSM

Classeur bleu

Suite au sondage effectué sur le classeur bleu, Giancarlo Stella informe que ce sont près de 61% de réponses qui sont rentrées, merci.

		OUI – connaissiez vous l'existence du classeur	OUI - utilisati on	OUI - faut-il maintenir le classeur ?	OUI - au groupe de travail
Secrétaires mun	204	155	56	122	16
	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Total	204	155	56	122	16
		76%	27%	60%	8%
Tx participatio n	61.08 %				

Le comité s'est posé les questions suivantes :

- Ne devrait-on pas continuer à faire le travail sans plus tenir de répertoire ?
- Un problème demeure : la validité des documents qui restent
- Sur le groupe de travail : on a l'impression d'un certain essoufflement de la part des membres du groupe.
- Le groupe de travail a-t-il un sens ?

Le Groupe de Travail « classeur bleu » sera convoqué à nouveau pour continuer les mises à jour de nos fiches et voir quelle suite il convient de donner.

Formation romande des cadres communaux

L'AVSM a signé la charte de coopération existant jusqu'alors entre les associations professionnelles des employés administratifs communaux des cantons de Berne (partie francophone), Jura, Fribourg et Neuchâtel le 6 octobre 2006 lors de notre assemblée générale à Yverne. Le Conseil d'Etat vaudois a reconnu le diplôme intercantonal de cadre en administration communale dans sa séance du 24 octobre 2007.

Nous avons été ensuite rejoints par les Genevois en 2010 et depuis peu par les Valaisans. Tous les cantons romands étant ainsi représentés, la Commission de perfectionnement a décidé d'adapter le règlement, et de modifier son logo et son nom, devant ainsi La Formation romande des cadres communaux, avec le sigle FR2C.

Les diplômes de la première volée des vaudois (22) ont été remis le 26 novembre 2010 à Yverdon-les-Bains. Actuellement une seconde volée (10) termine le module 4, les examens auront lieu le 14 décembre et les promotions se dérouleront également à Yverdon-les-Bains le 1^{er} février 2013.

Pour la suite, une nouvelle session va débuter en janvier 2013, à cet effet, une séance d'information est prévue le 11 octobre à 18h15 à l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains et pour laquelle vous avez tous reçu de la documentation.

Le diplôme de cadre en administration communale est de plus en plus attractif, tous les cantons romands y sont représentés, sous la présidence de notre collègue Andres Zähringer d'Arzier. Dix Vaudois sont d'ores et déjà inscrits pour la 3^e volée de ce qui va s'intituler dorénavant la formation romande de cadres communaux.

7. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Le président passe la parole à Mme Anne Décaillet, boursière de notre association. Elle présente les comptes, exercices 2011-2012.

Le résultat de l'exercice est le suivant :

- charges	: CHF	37'446.95
- produits	: CHF	37'108.40
- perte	: CHF	338.55

Madame Décaillet donne ensuite la parole à M. Jean-Michel Steiner, secrétaire municipal de Chavornay, pour la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes :

*« Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,*

Conformément au mandat que vous nous avez confié lors de l'Assemblée générale 2011, nous avons, en date du 27.09.2012, procédé au contrôle des comptes de l'association pour l'exercice 2011-2012 à l'Hôtel de Ville d'Aigle.

Notre contrôle a été fait par sondages. Il nous permet d'affirmer que :

- Les comptes sont tenus avec exactitude ;*
- L'état de la fortune sociale correspond aux règles établies en matière d'évaluation de bilan.*

Dès lors, nous vous proposons d'accepter les comptes 2011-2012 :

- bouclant par une perte de Fr. 338.55 portant le capital de Fr. 29'680.20 à Fr. 29'341.65,*
- dont le total du bilan se monte à CHF 37'881.90,*
- et d'en donner décharge à la caissière.*

Ainsi fait à Chavornay, le 27 septembre 2012 »

La Commission de vérification des comptes.

8. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2011/2012

L'assemblée générale décide:

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2011-2012 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et au caissier de leurs mandats respectifs pour l'année écoulée.

9. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2011/2012

Modifiés partiellement pour la dernière fois en 2003, les montants sont les suivants :

- | | | |
|--------------------|-----|-------|
| • cotisation | CHF | 40.00 |
| • finance d'entrée | CHF | 10.00 |
| • insigne | CHF | 7.00 |

Le comité propose le maintien de ces tarifs pour l'année à venir.
La proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Approbation du budget de l'exercice 2012/2013

Mme Anne Décaillet, après avoir donné quelques exemples, propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2012-2013.

Ce projet de budget présente :

- | | | |
|-----------------------|-----|-----------|
| - charges | CHF | 39'450.00 |
| - produits | CHF | 39'000.00 |
| - excédent de charges | CHF | 450.00 |

Ce budget est adopté à l'unanimité.

11. Election du comité

Il n'y a pas d'élection cette année.

12. Election des vérificateurs de comptes

Nouvelle commission (AG 2012) composée des communes de

- Coppet (1^{er} vérificatrice)
- Corcelles-le-Jorat (2^e vérificatrice)
- Corcelles-près-Concises (suppléante)

13. Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité)

M. Christian Richard, ancien président et secrétaire municipal à Yvorne, est nommé membre d'honneur de l'AVSM.

Les collègues suivants reçoivent le diplôme pour 25 ans d'activité et le traditionnel stylo de l'AVSM :

- 1) Mme Nicole Dovat, Maraçon
- 2) Mme Yolaine Hernach, Mies
- 3) M. Daniel Lenherr, Bex
- 4) Mme Nicole Mercier, Chavannes-le-Chêne
- 5) Mme Marinette Widmer, Fontaines-sur-Grandson

14. Confirmation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale

- 4 octobre 2013 : Romanel-sur-Lausanne
- 3 octobre 2014 : Ollon

15. Propositions individuelles et divers

- Formation nouveaux membres : elle aura lieu le jeudi 23 mai 2013 à 14 h
- Journées formation de l'AVSM : elles sont reconduites, elles auront lieu les Mercredi 11 septembre 2013 et jeudi 19 septembre 2013.
- M. Eric Golaz présente l'équipe du SeCRI :
 - Mme Silvana Palagi, adjointe
 - Mme Fanny Grec, responsable du secteur juridique
 - Mme Amélie Ramoni, juriste
 - M. Laurent Curchod, M. Fusion
 - Mme Anne-Catherine Vittoz-Miéville, collaboratrice à la Section des droits politiques

16. Effectifs

M. Le Président passe la parole à Mme Viviane Potterat :

L'AVSM compte 340 membres : soit 314 actifs et 26 retraités.

L'AVSM compte parmi les actifs :

- 252 femmes
- 62 hommes

Voici les mutations pour 2012.

20 démissions

Démission	Bonvillars	Mary-Claude	Colin
Démission	Bussigny-près-Lausanne	François	Cuche
Démission	Chessel	Daniela	Clerc
Démission	Chevilly	Béatrice	Crottaz-Meyer
Démission	Corsier-sur-Vevey	Gérald	Jaquet
Démission	Cuarny	Nicole	Peguiron
Démission	Daillens	Francine	Calmels
Démission	Démoret	Chantal	Bovay
Démission	Donneloye	Marianne	Pache
Démission	Eclépens	Edith	Chevalley
Démission	Fiez	Murielle	Jeanneret
Démission	Moiry	Corinne	Rüegger
Démission	Nyon	Régina	Leiggenger
Démission	Pailly	Margot	Sordi
Démission	Roche	Nicole	Bronner
Démission	Syens	Jeannette	Knuchel
Démission	Veytaux	Vincent	Martin
Démission	Vich	Josiane	Anex
Démission	Vufflens-la-Ville	Danielle	Besançon
Démission	Vugelles-La Mothe	Sylviane	Borel

20 admissions

admission	Bonvillars	Nathalie	Ryser
admission	Burtigny	Verena	Troxler
admission	Bussigny-près-Lausanne	Pierre-François	Charmillot
admission	Chessel	Evelyne	Gaudard
admission	Chevilly	Céline	Liniger
admission	Corsier-sur-Vevey	Benoit	Demierre
admission	Daillens	Laurence	Chapalay
admission	Démoret	Sylvie	Brunel
admission	Eclépens	Anne-Lise	Dimitriou
admission	Fiez	Sueva	Natali Wimmer
admission	Gimel	Lucy	Thalmann
admission	Givrins	Anne-Marie	Dick
admission	Moiry	Véronique	Tissot
admission	Nyon	Christian	Gobat
admission	Préverenges	Patrick	Crausaz
admission	Pully	Philippe	Steiner
admission	Rolle	Francine	Rivero
admission	Vich	Patricia	Audétat
admission	Vufflens-la-Ville	Sandrine	Böhlen
admission	Vugelles-La Mothe	Dominique	Biollay

18. *Exposé*

Présentation de M. Vincent Grandjean, chancelier de l'Etat de Vaud sur le thème « *Etats-majors au service des exécutifs : tendances et évolutions* ».

M. Grandjean, après avoir passé dans différents services de l'Etat, est entré en fonction en tant que chancelier dès 1997. C'est en quelque sorte notre grand frère, et il va nous dresser un brillant portrait-robot des qualités professionnelles qu'exige la profession de secrétaire général/municipal :

- talent d'organisateur,
- sens de la langue,
- probité
- loyauté
- réserve personnelle,
- capacité de travail,
- curiosité,
- sens de l'humour,
- un homme/femme polyvalent qui offre sa mission de conseil et d'appui aux politiques.

Pour lui, nous sommes des navigateurs de beau ET de mauvais temps.

Il souligne que la chancellerie du canton de Vaud ne gère pas les archives ni le service de votations. La Chancellerie c'est l'état-major du Conseil d'Etat. Un bon état-major est jugé sur sa capacité à fédérer des sources actives. Il relève également que, comme pour les secrétaires municipaux, le champ d'activité se modifie sans cesse aussi pour les

chanceliers cantonaux ou de la Confédération. Si la mission est centrée sur l'activité de l'Exécutif, la coopération avec les services départementaux ou avec l'extérieur est indispensable.

Il termine en rappelant que le secrétaire municipal-e ou le chancelier sont, comme le relevait F. Pasche, ancien secrétaire à Lausanne, un «*spécialiste en généralités*» ou pour reprendre un autre terme plus récent d'un sociologue : «*un manager de la complexité*».

Un grand merci à M. le Chancelier de sa présence parmi nous et de ses souhaits de bel avenir pour nos deux professions.

19. Conclusion

Après les remerciements d'usage aux participants à cette assemblée ainsi qu'à la commune de Chavornay, le président clôt l'assemblée en annonçant l'apéritif offert par la commune hôte au son de la Lyre de Chavornay et de l'Espérance de Bavois.

La séance est levée à 11 h 45.

le président



Pierre-André Dupertuis

le teneur du procès-verbal



Giancarlo Stella